

La prévention en santé au travail, à quoi ça sert ?

Assurer mon **suivi médical** tout au long de ma vie professionnelle.

M’apporter des solutions pour continuer une activité professionnelle **lorsque je rencontre un problème de santé.**

Accompagner mon employeur dans **l’évaluation et la réduction des risques professionnels** pour un environnement de travail plus sûr, en adéquation avec mon état de santé.

Le saviez-vous ?
À tout moment, en poste ou en arrêt de travail, vous pouvez demander une visite avec votre médecin du travail.

Retrouvez les coordonnées des services de prévention et de santé au travail interentreprises de Présanse Paca-Corse sur presanse-pacacorse.org ou en scannant ce QR Code

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Crédit illustration : denisismagilov/AdobeStock, iiierlok_xolms/AdobeStock